

### Bibliothèque

Informatisation, agrandissement, création coin enfant....

### Bilan Culturel

Retour sur la première des Free'Sonnantes.....

### Sentiers de randonnées

Partez à la découverte de nos sentiers et du tout nouveau sentier de l'îlot sur l'Ariège...

### Les écoles

Service minimum, le personnel municipal....



Bulletin municipal communal, décembre 2017 - N°80

# CINTEGABELLE



## Un nouveau pont sur l'ariège

Le pont de Cintegebelle va retrouver une nouvelle et belle jeunesse.

### Portrait

5



Guy DAVID

### Gestes qui sauvent

12



Sessions pour le service jeunesse et le personnel communal

### Zéro phyto

14



Ma commune sans pesticide zéro phyto ! C'est quoi ?

# SOMMAIRE

## 4. Retour

Bibliothèque  
Les Free'Sonnantes  
Fête occitane  
Economie locale

## 6. A venir

Pompier volontaire  
Déchèterie PLU  
Nouveaux arrivants  
Repas des Aînés

## 7. Portrait

Guy DAVID

## 8. Grand Angle

Premier secours  
Conseil consultatif jeunes  
Ecoles

## 10. Zoom

Zéro Phyto sur la commune  
Eclairage public  
Sentiers communaux

## 19. Divers

Bloc notes  
Etat civil  
Nous contacter

## CINTEGABELLE

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-Louis RÉMY, Maire de Cintegabelle

### CONCEPTION & RÉDACTION

Myriam CARLA, Martine CLANET, Marie-Pierre GASC,  
Aurore LEGER, Lise NEMETH,  
Aurélien VITRAC

Tu attends patiemment dans ta voiture que le feu de chantier sur le pont de l'Ariège finisse le décompte pour passer à l'orange et t'engager sur le pont et là ...une voiture te double ! Ou alors tu es bien passé à l'orange clignotant et tu roules sur la voie unique et face à toi arrive un automobiliste qui lui a grillé le feu. C'est un grand moment de solitude et d'incompréhension non ????



MERCI DE RESPECTER LES FEUX DU CHANTIER



Pour suivre l'actualité de la commune «j'aime» la page facebook de Cintegabelle.

[www.facebook.com/cintegabelle](http://www.facebook.com/cintegabelle)

site : [mairie-cintegabelle.fr](http://mairie-cintegabelle.fr)

Imprimé sur papier 100 % recyclé



# Editorial

**A** lors que 2018 nous ouvre ses portes, n'oublions pas que 2017 nous demande son bilan. Il sera bien entendu un mix de bonnes mais aussi de moins bonnes nouvelles, de projets aboutis et de ceux qui demanderont encore quelques travaux ou réflexions, de joies et de frustrations, un bilan obligatoirement mitigé.

En termes vinicoles, une année est un millésime. Pour notre cru 2016, nous remettrons en mémoire les belles avancées qui font de votre quotidien des moments de plus en plus plaisants. Les gros efforts et travaux sur la voirie, l'aménagement de sites, la réfection de bâtiments, l'entretien des espaces verts. Petit à petit nous avançons donc vers un univers, des paysages réfléchis ensemble et dans l'intérêt de toutes et tous, à court, moyen et long termes.

L'organisation scolaire et périscolaire n'a pas été modifiée. La semaine des 4 jours et demi ainsi que les horaires précédents ont été maintenus.

Il n'est pas apparu souhaitable à la municipalité de revenir subitement à une situation antérieure qui ne donnait pas satisfaction, faut-il le rappeler ? Balayer d'un revers de la main une organisation (celle des TAP) qui nous avait demandé beaucoup de travail et d'investissement, mais qui avait fait ses preuves pendant quatre années, nous a paru inopportun, précipité et porteur de conséquences potentiellement négatives pour les enfants et leur famille. A titre indicatif, plus de 67 % d'entre eux fréquentent ces Temps d'Activités Périscolaires.

Les points de vue des acteurs concernés par cette réforme sont inévitablement différents. De nombreux intérêts contradictoires sont en jeu et on ne peut que se perdre dans les multiples avis qui s'opposent... (le ministre et les enjeux politiques de ses décisions, les enseignants et leurs syndicats qui défendent leurs conditions de travail, les parents d'élèves avec leurs propres soucis pour concilier vie familiale et vie professionnelle, les élus face à la complexité des changements récurrents et à la mise en place et au coût des réformes, tout cela face à l'intérêt des enfants défendu par les scientifiques, les pédagogues et le législateur...) !

Il s'avère indispensable qu'un consensus autour d'objectifs clairs soit obtenu pour réformer l'école dans l'intérêt des enfants. En attendant, les TAP se poursuivent donc, sous la direction de CABRERA, M<sup>me</sup> la Directrice Adjointe A.L.A.E et A.L.S.H Cintegabelle qui coordonne toutes les activités périscolaires dans le cadre d'un projet éducatif bien défini. Il faut rappeler que les TAP sont gratuits pour les parents et donc ouverts à tous les enfants, qui peuvent ainsi bénéficier encore une année d'activités de qualité. Nous intégrerons toujours le fait que nous laisserons un héritage aux populations futures, qui devra être un bienfait et non pas une charge.

En parlant justement des populations à qui nous lèguerons ce "capital", à la rubrique des naissances sur notre commune, nous aurions pu faire figurer le Conseil Consultatif des Jeunes.

C'est bien la preuve de l'envie de cette génération de s'intégrer dans son environnement immédiat. Ils ont des idées et de l'énergie à revendre.

La taille de notre commune permet ces actions et doit nous faire prendre conscience que c'est à ce niveau que nous pourrions construire ensemble nos projets.

Créer et renforcer ce lien sera la solution pour conserver notre dynamique, notre identité.

2017 sera l'année de "mi-mandat" pour notre Equipe, l'heure de bilans intermédiaires, de réajustement du calendrier de notre programme. L'heure de vous apporter des éclairages au regard de nos engagements.

Belle et heureuse année 2018.

Jean-Louis REMY, votre Maire

# Retour sur

est gérée par des bénévoles qui donnent du temps et de l'énergie afin de rendre ce lieu vivant.

Vous aimez lire, venez renforcer l'équipe. Vous serez les bienvenus.

**Horaires d'ouvertures : mercredi  
après midi - vendredi soir - samedi matin**



## **Bibliothèque**

La bibliothèque de Cintegabelle prend un coup de jeune.

En effet, nous avons pu agrandir l'espace accordé à la lecture et créer un coin enfant.

Nous avons également informatisé l'endroit. La mairie de Cintegabelle a signé une convention avec la Médiathèque Départementale qui prête un millier de livre chaque année, ce qui permet d'étoffer et renouveler le panel de livres aux lecteurs.

La commune s'est également engagée

à ouvrir, une ligne budgétaire destinée à l'achat régulier de livres afin de compléter le dépôt effectué par la médiathèque départementale. Les crédits d'acquisition doivent s'élever à au moins 2 euros par an et par habitant et par type de support. Ainsi la subvention allouée est passée de 1 500 € à 5 800 € au foyer rural qui gère le lieu.

Il y aura donc beaucoup de nouveautés dans cette nouvelle bibliothèque.

Pour finir, la bibliothèque municipale

## **Free'Sonnantes**

Les free'sonnantes ont eu lieu les 9 et 10 septembre 2017.

Première édition d'un festival que souhaitons voir pérenniser à Cintegabelle.

Petit rappel, ce festival est né par l'envie de faire découvrir ou redécouvrir un événement culturel dans notre beau village.

Sur une idée commune entre "Le Tracteur" et la mairie.

Pour cette première édition, c'est une belle réussite, il y en avait pour tout le monde, petits et grands. Nous avons eu du théâtre, du cabaret, de la musique, des lectures. Un vrai moment de partage, malgré un temps pluvieux qui nous a obligé à changer les lieux des représentations.

En effet, l'idée était de créer une rencontre artistique au travers d'un chemin dans le bourg. Mais le mauvais temps, nous a permis de nous retrouver dans nos salles tels que le cinéma Gérard Philipe et la salle des fêtes.

Une belle réussite grâce aux divers partenaires tels que les Amis de l'Orgue, le Tracteur, Camino'c ainsi qu'aux artistes et aux spectateurs d'ici et d'ailleurs.

## **Festival Occitania**

Dans le cadre du 18<sup>ème</sup> Festival Occitania, auquel la commune de Cintegabelle est rattachée, s'est tenue, comme chaque année le 2<sup>ème</sup> week-end du mois d'octobre, la Fête Occitane.

Deux journées durant lesquelles a été mise en valeur la culture occitane, si chère à notre village, à travers un cours adressé à tous les publics, une conférence faisant revivre croyances et légendes et du théâtre populaire.

Sous un soleil radieux, le public a été au rendez-vous aussi bien pendant les manifestations culturelles et les moments de convivialité que lors du vide-grenier organisé par la dynamique équipe de Caminoc, associée au Syndicat d'Initiative pour l'organisation de ces événements. Le moment fort pour conclure ces journées fût sans conteste le bal du dimanche après-midi qui entraîna toutes les générations dans un tourbillon de musique, reflet d'un patrimoine riche, haut en couleurs et bien vivant.

### Formalités administratives

#### Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie jusqu'au 31 décembre.

- Pièce d'identité récente
- Justificatif de domicile (- de 3 mois)

#### Pic de pollution : mise en place de la vignette Crit'Air

Dans le cadre du dispositif d'urgence en cas de pic de pollution de l'air ambiant, le Préfet de la région Occitanie est susceptible de mettre en oeuvre, au 3ème jour d'alerte et après consultation d'un comité d'experts, la circulation différenciée.

Chaque automobiliste est invité à doter son véhicule d'une vignette Crit'Air, sur la base de laquelle s'appliquera la mesure.

Vous pouvez commander cette vignette sur le site :

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, vous pouvez vous procurer le formulaire de demande à la mairie et le retourner par voie postale à l'adresse suivante : Service de délivrance des certificats de qualité de l'air - BP 50 637 - 59 506 Douai cedex.



#### Pacs : en mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017 et non plus au tribunal.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

#### Demande de changement de prénom en cas d'opposition du procureur de la République

Les demandes de changement de prénom (ainsi que d'adjonction, de suppression ou de modification de l'ordre des prénoms) s'effectuent à la mairie du lieu de résidence ou du lieu de naissance, et non plus auprès du Tribunal de Grande Instance (TGI) devant le juge aux affaires familiales.

#### Carte grise et permis de conduire

Depuis le 2 novembre 2017, les démarches administratives liées aux permis de conduire et aux certificats d'immatriculation (cartes grises) sont simplifiées. En effet, désormais elles peuvent être réalisées depuis son domicile via internet avec son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, sans avoir à effectuer de déplacement en préfecture ou en sous-préfectures.

#### Carte grise

##### Immatriculer un véhicule d'occasion

Vous pouvez effectuer la démarche soit en ligne <https://ants.gouv.fr> (l'ancien propriétaire devra déclarer la cession du véhicule en ligne et vous communiquer le code de cession qu'il a obtenu), soit auprès d'un professionnel habilité.

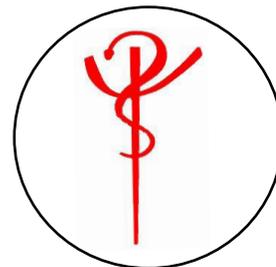
##### Vendre ou donner son véhicule

Vendre un véhicule ou le donner vous impose de remettre certains documents au nouveau propriétaire et d'avertir l'administration via un téléservice <https://ants.gouv.fr>. Il n'est désormais plus possible de déposer à la préfecture la déclaration de cession (ou de l'envoyer par courrier).

#### Permis de conduire

Vous pouvez effectuer ces démarches en ligne en vous connectant gratuitement au site de l'ANTS <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

### Economie locale



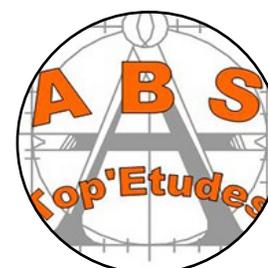
#### PSYCHOMOTRICIENNE

Rachel MOYON  
280 avenue Jacques PIC  
07 68 07 91 58  
[moyonpsychomot@gmail.com](mailto:moyonpsychomot@gmail.com)



#### LA PIZZA GABELOISE

A côté du Bar Le Gabelois  
3 rue de la République  
06 41 72 98 43



#### Sarl ABS Top'Etudes

Ingénierie, études techniques  
413 Route de Caujac  
06 95 79 79 95



#### Garage des Platanes

300 AVENUE DE LA GARE  
06 30 45 87 16



# A venir

**Repas des aînés**  
**dimanche 7 janvier**  
**12h - salle des fêtes**



Un moment d'échange, de partage et de convivialité.

Vous n'avez pas reçu l'invitation et vous avez plus de 67 ans appelez-nous 05 61 08 90 97.

## Appel au volontariat

Le Centre d'Incendie et de Secours de Cintegabelle recrute des sapeurs-pompiers volontaires afin de renforcer les effectifs déjà en place.

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent en Haute-Garonne 62 % des effectifs de sapeurs-pompiers. Ce sont des hommes et des femmes qui s'investissent pour la collectivité et leurs concitoyens, en marge de leur activité professionnelle ou de leurs études.

### Avez-vous le bon profil ?

Vous avez entre 18 et 55 ans,  
 Vous aimez l'action et êtes en bonne condition physique, Vous souhaitez vous investir dans une activité tournée vers les autres,  
 Vous habitez à proximité du centre de secours.

### Pour candidater :

Rien de plus simple, vous devez prendre contact avec le Centre de Secours ou auprès de Denis Pelissier au 06 08 76 55 97.

## Déchèterie

La Communauté des Communes Lèze Ariège (C.C.L.A.) ayant la compétence du traitement et de la collecte des Ordures Ménagères (O.M.) désire réhabiliter la déchèterie de Cintegabelle.

Cette déchèterie se trouve actuellement en «zone Ne» du P.L.U de Cintegabelle.

Ce zonage ne permet pas de réaliser les aménagements nécessaires.

Il faut donc mettre en compatibilité le P.L.U. communal afin de permettre la réalisation des travaux.

Cette mise en compatibilité nécessite la réalisation d'une évaluation environnementale.

Cette évaluation a été effectuée courant septembre par le groupement CAP-TERRE/ECOTONE.

L'étude devra être approuvée par la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Ensuite, suivra l'enquête publique, et ce dossier devrait être clôturé courant 1er semestre 2018.

**BIENVENUE**

*la matinée des nouveaux arrivants*

**Vous habitez la commune depuis 2017 : cette matinée est faite pour vous !**

**RDV samedi 17 février 2018 à 10h**

**Tél. : 05 61 08 90 97**

# Portrait

Guy DAVID

GUY David a démissionné du Conseil Municipal pour raisons familiales en plein accord avec le Maire Jean-Louis Rremy.

Élu il y a plus de 21 ans, d'abord conseiller municipal, délégué à la culture et à la communication, il fut ensuite adjoint au maire avec ces mêmes délégations, puis Premier adjoint et pendant ce mandat, adjoint aux affaires scolaires.

## L'homme :

Pendant 20 ans il fut chargé des voyages en groupe à la SNCF (le club du 3ème âge, et les écoles de Cintegabelle lui confièrent l'organisation de plusieurs voyages).

Il est titulaire de la médaille du tourisme, et des médailles d'argent et de vermeil des Chemins de Fer.

Pendant une vingtaine d'années, il a assuré les fonctions de chargé de mission pour la culture Occitane au cabinet du Président du Conseil Général de la Haute-Garonne.

Il participa à la création de l'Ostal d'Occitania à Toulouse, il organisa les tournées théâtrales de LA RAMPE TIO, accompagna la mise en place du Festival Occitania...

## Ses actions pour Cintegabelle :

GUY DAVID est un homme de convictions et de dialogue, tolérant ayant toujours eu le sens profond des intérêts cintegabellois.

Il créa le Syndicat d'initiative qu'il présida jusqu'en 2015, ce qui permit de recevoir 31 NOTES D'ETE.

Les concerts inter-associatifs, en partenariat avec les associations sportives et culturelles, réunirent plus de 110 bénévoles.

Les fêtes occitanes valorisent notre



culture patrimoniale.

Profitant de ses réseaux, il réalisa plusieurs actions dont la brochure sur les noms des lieux-dit de Cintegabelle, d'après les études scientifiques et historiques de Paul Burgan, l'un des plus grand toponymiste du sud de la France.

Ses actions ont toujours été réalisées par délégation du Maire et avec l'implication d'une équipe d'élus et de bénévoles.

Nous nous souvenons de toute l'énergie qu'il a déployé pour la restauration de vitraux classés de l'église.

Lors de la réforme des rythmes scolaire il prit en charge, avec sa commission, la nouvelle organisation et sa campagne d'information.

Il fut Vice Président du Pays Sud Toulousain et du SMIVOM pendant 12 ans et du Syndicat des Eaux durant 3 ans.

Son œcuménisme fait foi dans toute son action, il a su malgré ses convictions politiques décloisonner les oppositions dans l'intérêt général.

Personne n'oubliera son humour, sa truculence, sa bonhomie et sa disponibilité.





# Grand Angle

Voici quelques idées et projets évoqués lors de la dernière réunion :

## Service Jeunesse

Dans le cadre de la semaine de la sensibilisation aux gestes qui sauvent, huit jeunes adhérents de la maison des jeunes de Cintegabelle ont participé à une formation "aux gestes qui sauvent et premiers secours" dispensée par Patrick Abadie du Comité Français de Secourisme (CFS31).

Cette formation de 2 heures leur a permis d'acquérir les gestes essentiels aux premiers secours, et elle s'est déroulée dans la bonne humeur et l'application motivée des jeunes.

Pour conclure ces 2 heures, le groupe de participants s'est vu remettre un diplôme certifiant la validation du contenu.

Une initiative citoyenne qui démontre que notre jeunesse mérite d'être valorisée dans la société d'aujourd'hui et de demain.

la conduite à tenir face à des situations d'urgence tel que par exemple une personne en arrêt cardio respiratoire ou présentant une hémorragie.

Si vous êtes intéressés et souhaitez vous aussi participer à une session vous pouvez contacter la mairie afin de constituer de nouveaux groupes de 10 personnes.

## Conseil Consultatif des Jeunes

Il se réunit en moyenne une fois par mois, il est piloté par l'animateur du service jeunesse Raphael Argacha.

Une fois par trimestre, les jeunes du Conseil Consultatif présentent aux élus référents (Dolorès Gadat, Lise Nemeth et Pierre Lequeux) leurs idées et projets pour la commune.

- la mise en place d'un nouveau parcours sportif à base de barres de tractions, barres de dips et vélos elliptiques à côté du skate parc.

- la possibilité de travailler avec la bibliothèque de Cintegabelle afin de soumettre leurs goûts et idées pour l'achat de nouveaux livres, CD, DVD destinés à la jeunesse et l'adolescence, et également voir la possibilité d'aménagement d'un coin ludothèque.

- l'installation de bosses pour la pratique de VTT.

- l'installation d'une aire de jeux et de tables de ping pong à Picarrou (en cours d'étude à travers le réaménagement du centre de Picarrou).

## Sensibilisation aux gestes qui sauvent

Compte tenu de la menace terroriste le Préfet a souhaité la mise en place d'actions de sensibilisation aux gestes qui sauvent.

Pour répondre à cette demande, un premier groupe de 10 personnes, constitué dans un premier temps d'employés municipaux, a pu participer à une session de 2 heures au Centre de Secours de Cintegabelle. Ils ont pu apprendre ou réapprendre



## A.L.A.E.

A la rentrée des vacances d'été, les enfants se sont réappropriés leur cher A.L.A.E. et c'est dans une ambiance conviviale et enjouée que les projets ont repris. « Step », « Gumboot », cabanes à oiseaux et chant ont pris d'assaut l'accueil de loisirs de Cintegabelle !

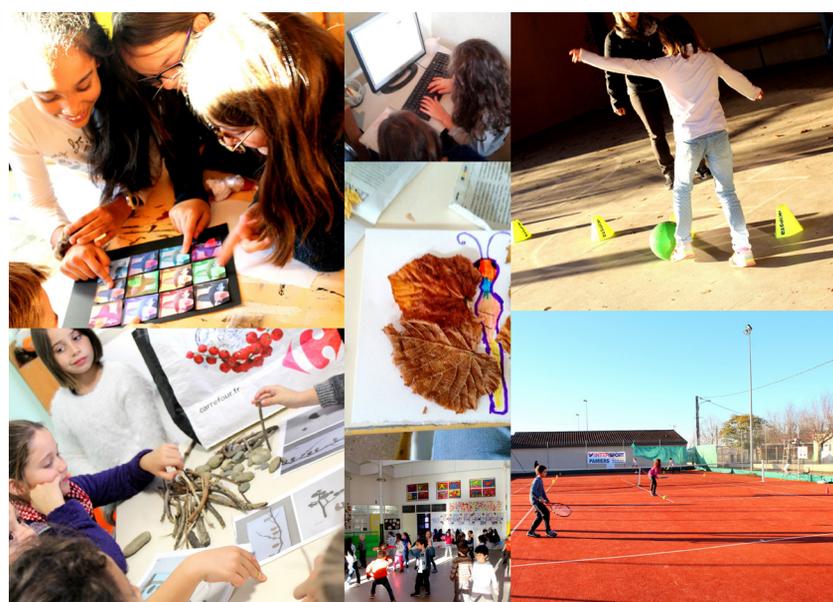
A Picarrou, les enfants se projettent activement dans l'aménagement de leur village avec des projets ponctuels. Aux Baccarets, les enfants se mettent en scène et sont dans la préparation d'un festival qui sera proposé en mai 2018.



Grâce au T.A.P les enfants de Cintegabelle et des hameaux continuent à découvrir diverses activités originales (création de vidéo, du Land'art, des expériences scientifiques, création d'un kamishibai, création d'un journal).

Grâce à de nombreux intervenants locaux, les enfants ont pu s'initier aux Echecs, à la Sophrologie, au Football et au Tennis.

A l'approche de la fin de l'année, les enfants commencent à préparer les gages de Noël pour les parents ainsi que les cartes de Noël en lien avec le S.I.A.S.C. pour les personnes âgées de Cintegabelle et des hameaux. Une exposition sur « La Marche des Enfants » s'est déroulée du 05 au 15 décembre 2017 dans le hall de la mairie.



## Cérémonie

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée aux monuments aux morts des Baccarets, Picarrou et Cintegabelle. Elle a eu lieu en présence des élèves des écoles.

Aux Baccarets les enfants ont lu "les lettres aux poilus" devant M. le maire, élus, pompiers, représentants des anciens combattants et habitants.



## Service minimum

### Droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et élémentaires

La loi n°2008-790 du 20 août 2008 crée un droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et élémentaires. L'article L. 133-1 du code de l'éducation rappelle que l'obligation d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques pendant le temps scolaire incombe au premier chef à l'Etat. Lorsque l'enseignement est interrompu du fait d'une grève ou de l'absence imprévisible d'un enseignant, il appartient donc à l'Etat de mettre en place un service d'accueil des enfants concernés.

En cas de grève, lorsque le nombre de personnes ayant déclaré leur intention de faire grève est supérieur ou égal à 25% des enseignants de l'école, le service d'accueil est assuré par la commune.

Lors du mouvement de grève du 10 octobre, la mairie a mis en place un service minimum d'accueil avec le personnel des écoles et de la cantine scolaire afin d'accueillir les quelques enfants présents ce jour-là à l'école élémentaire de Cintegabelle et à la maternelle.

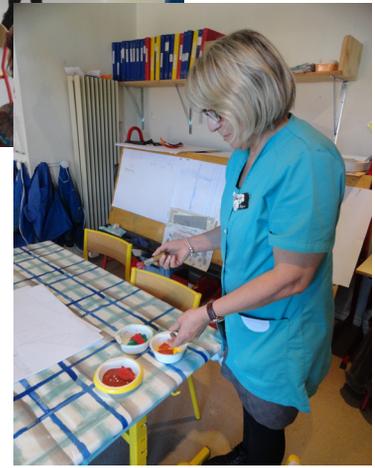
### Temps d'Activités Périscolaire

Le TAP est un temps d'activités organisé et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc.

Les activités proposées lors des TAP se font sur inscription à la séquence (6 à 7 semaines) ou à l'année sur les 4 écoles de la commune.

Picarro et Baccarets de 16h15 à 17h, Maternelle ML. Ycart de 15h55 à 16h40, Elémentaire R. Ycart de 16h à 16h45.

**4** Assistantes maternelles (A.T.S.E.M.) sont présentes en permanence dans les classes de la maternelle. Elles assurent l'entretien des locaux le soir.



### Rentrée scolaire en chiffres

**272** enfants ont retrouvé le chemin de l'école à la rentrée du 4 septembre

**2** nouvelles directrices  
- Virginie LONCAN à la maternelle  
- Virginie LE HIN aux Baccarets

**5** nouveaux enseignants à l'école maternelle : Mme Virginie LONCAN, Mme DURAND LAVILLE Laure, Mme VIEULLES Marianne et Mr ARLABOSSE Brice. Mme CORDON, qui elle, assurant les jours de décharge.

**1** nouvelle enseignante, Valérie MASSIAS, a rejoint l'équipe de l'école élémentaire Roger YCART

**215** repas/jour sont servis en moyenne à la salle de restauration scolaire

**6** classes en élémentaire

**2** classe unique (Ce2 au Cm2)

**4** classes en maternelle





## Sécurité aux abords des écoles

Une réflexion a été menée dans le cadre du plan Vigipirate sur l'ensemble des écoles pour sécuriser leurs abords. Ces modifications ont entraîné des changements dans des habitudes de fonctionnement.

Cela implique la modification du plan de circulation avec la création du rond point et de places de stationnement à l'école élémentaire de Cintegabelle et la réalisation d'un cheminement piétonnier surtout pour la sécurité des enfants.

Nous vous rappelons que des parkings sont à votre disposition et qu'il est interdit de se garer sur la route qui dessert l'école élémentaire et sur les emplacements réservés au transport scolaire.

Au delà de l'interdiction de stationner et s'arrêter devant les établissements scolaires imposée par le renforcement de la vigilance et la prévention du terrorisme, la présence de véhicules devant les écoles gênent

considérablement la circulation aux heures d'entrées et de sorties des classes et met en danger la sécurité des piétons et plus particulièrement celle de vos enfants.

Des agents municipaux A.S.V.P. se rendent régulièrement sur place afin de faire respecter ces règles car de nos jours encore beaucoup trop de parents privilégient leurs confort au dépend de la sécurité des enfants.



**2 agents municipaux effectuent l'accompagnement lors des trajets de transport scolaire.**

**1 agent assure la navette municipale le mercredi midi.**



**Durant la pause déjeuner, 5 personnes s'occupent de la restauration scolaire : mise en place, service, plonge et ménage.**

# ZOOM

## Zéro phyto

Ma commune sans pesticide, zéro phyto !

### C'est quoi ?

Depuis le 1er janvier 2017, loi Labbé, la commune ne peut plus utiliser ou faire utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des voiries ou promenades accessibles ouverts au public. Les pesticides sont des produits chimiques.

*PEST* = ravageur / *CIDE* = exterminer, tuer

C'est une bonne nouvelle pour notre santé, la qualité de l'eau, l'environnement et la biodiversité.

La commune de Cintegabelle se doit de respecter la loi. C'est une opportunité qui nous est offerte de repenser la

gestion et la biodiversité de nos paysages.

En partenariat avec nos services techniques, nous travaillons à trouver des solutions alternatives et peu coûteuses pour la collectivité.

Les moyens humains et financiers de la commune n'étant pas extensibles, les agents ne pourront pas maintenir la même fréquence de passage sans l'utilisation de produits chimiques. Vous verrez donc parfois des pissenlits et d'autres fleurs spontanées sur nos trottoirs. Nous devons tolérer cela, le temps que les services municipaux interviennent avec des moyens alternatifs.

Rappel :

Comme vous le savez, notre commune est très étendue (4<sup>ème</sup> commune sur

❖ ZÉRO PHYTO ❖  
**QUAND LA VIE**  
**C'EST QUE**

LES  
HERBES  
FOLLES  
ALLIÉES



588 de la Haute-Garonne en terme de superficie 52.92 km<sup>2</sup>) après Toulouse, Montesquieu Volvestre et Muret, c'est Cintegabelle qui se situe en 4<sup>ème</sup> position : conclusion énormément d'espaces à entretenir.

Quelques idées reçues

**DES MAUVAISES HERBES POUSSENT DEVANT CHEZ MOI, MA RUE EST SALE !**

Une plante, ce n'est pas sale ! C'est un signe que les produits chimiques ne sont plus utilisés devant vos portes pour le bien de tous.

En contrepartie, les nouvelles pratiques alternatives, plus adaptées et gages d'un meilleur cadre de vie demandent plus de temps.



# VÉGÉTATION REVIENT ET LA VIE VA BIEN !



Ces plantes ne menacent pas votre santé et rendent vos quartiers plus vivants.

MA COMMUNE N'ENTRETIENT PLUS LES ESPACES PUBLICS, JE VOIS DE L'HERBE DEVANT CHEZ MOI !

L'entretien est toujours assuré même si l'herbe est plus visible qu'avant.

Votre commune ne laissera pas la végétation se développer au point de dégrader les revêtements, rassurez-vous !

C'EST UN RETOUR EN ARRIÈRE !

On redécouvre aujourd'hui les pratiques de nos ancêtres et ce qui se faisait de bien avant. Il faut parfois associ-

er savoir-faire ancestraux et procédés actuels pour améliorer les pratiques d'aujourd'hui et de demain.

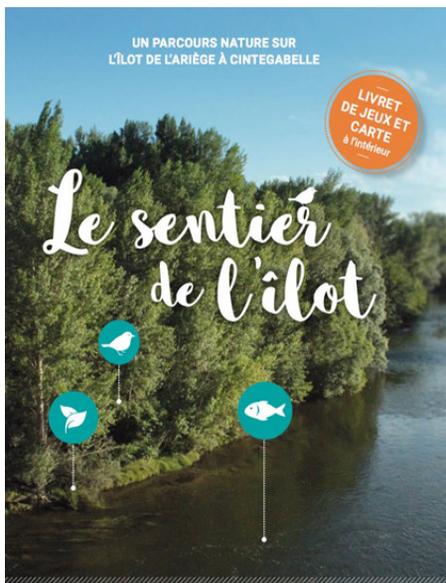
OÙ VONT NOS IMPÔTS ?

Cette orientation nécessite un investissement en outils manuels adaptés mais nous n'achetons plus de produits phyto.

CA VA ATTIRER LES RATS !

Les rats sont attirés par les déchets que jettent les gens et non par les plantes.

Objectif   
**PHYTO**  
*dans nos villes et villages*



- De mi-juin à fin octobre
- Niveau facile
- 30 minutes environ
- 850 m de parcours
- 10 panneaux explicatifs
- Pensez aux bottes !

### La zone humide de Cingegabelle se découvre

Un sentier de découverte a été créé pour faire découvrir les îlots de Cingegabelle, situés sur la rivière Ariège. La Communauté de Communes Lèze Ariège, la commune de Cingegabelle, l'office de tourisme d'Auterive et la cellule d'Assistance Technique à la gestion des zones humides de Garonne (CATeZH Garonne), proposent désormais un parcours de 30 minutes, jalonné par 10 panneaux pédagogiques, en bord d'Ariège.

L'ambition de ce sentier est de valoriser et d'expliquer cet ensemble fonctionnel unique de 18 hectares.

Situé dans un environnement urbain et agricole, ces îlots font l'objet d'un Plan de Gestion (PDG) depuis 2015. Ce PDG vise notamment à conserver et améliorer les services rendus par cet espace (lutte contre les crues, épuration des eaux, ...) au travers d'une gestion écologique (préservation des habitats naturels humides).

Cela s'est traduit par plusieurs actions : enlèvement d'embâcles, coupe de peupliers ou encore plantation d'un boisement alluvial pour lutter contre une plante invasive, la Renouée du Japon.

Afin de rendre la déambulation ludique, un livret, qui rassemble informations, jeux et quizz, vient d'être édité (disponible en mairie).

Patience, actuellement interdit au public le temps des travaux.

### Rénovation de l'éclairage public des Baccarets

Afin d'améliorer la qualité de l'éclairage public et de diminuer les consommations énergétiques, la commune de Cingegabelle a demandé au SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) d'étudier la rénovation des appareils d'éclairage vétustes du secteur des Baccarets.

Le projet se situe dans le hameau et le long de la RD 820.

- Pour les voies transversales du hameau, c'est 45 appareillages de type « routier » qui seront remplacés par des appareils LED routier de 35 watts maximum.

- Au niveau de la RD 820, c'est 23 appareillages de type « routier » qui seront remplacés par des appareils LED routier de 50 watts maximum.

Chaque appareillage sera équipé d'un dispositif permettant une réduction



de puissance d'au moins 50% au cœur de la nuit.

L'éclairage et l'extinction seront commandés par une horloge astronomique pour maîtriser la durée.

de fonctionnement de l'installation d'éclairage public.

Les appareils LED plus performants que les lampes existantes, permettront d'améliorer la qualité et l'uniformité d'éclairage de l'éclairage public.

Le coût annuel en électricité est estimé à 1265 € TTC/an permettant une économie de 2175 € par rapport à la situation actuelle.

Le montant de l'opération est estimé à 68 750 €.

La part restant à la charge de la commune est de 12 923 €.

### Sentiers de randonnées

Grâce à l'implication et au travail d'Elia Abescat, de bénévoles et des agents municipaux, 4 sentiers ont été créés et sont entretenus.

Carte disponible en mairie.

4 sentiers de randonnées à découvrir ou redécouvrir

**CIRCUITS**

**pédestre | VTT | cheval**

Interdit aux engins à moteurs

---

<p style="text-align: center;"> <b>La Tute de la Maine</b></p> <p style="text-align: center;"> Départ au Port</p> <p style="text-align: center;"> 5 km</p> <p style="text-align: center;"> 3H00</p>	<p style="text-align: center;"> <b>Le Port</b></p> <p style="text-align: center;"> Départ au Port</p> <p style="text-align: center;"> 5 km</p> <p style="text-align: center;"> 1H30</p>
<p style="text-align: center;"> <b>Laurède</b></p> <p style="text-align: center;"> Départ parking Frédéric Mistral</p> <p style="text-align: center;"> 6,8 km</p> <p style="text-align: center;"> 1H45</p>	<p style="text-align: center;"> <b>Le Pigeonnier</b></p> <p style="text-align: center;"> Départ parking Frédéric Mistral</p> <p style="text-align: center;"> 14,6 km</p> <p style="text-align: center;"> 3H30</p>

retrouver le dépliant en mairie  
panneau général parking Frédéric Mistral et cour de la mairie

## Bloc notes

### Services communaux

Centre Communal d'Action Sociale CCAS

Repas à domicile

05 61 08 90 97

École maternelle Marie Louise YCART

05 61 08 08 59

École élémentaire Roger YCART

05 61 08 90 03

École des Baccarets

05 61 08 92 91

École de Picarrou

05 61 08 40 22

Salle de restauration scolaire

05 61 56 18 47

Service Jeunesse

05 61 08 35 72

### Services intercommunaux

Accueil de Loisirs Associé à l'École ALAE

Centre de loisirs

05 61 08 35 72

Assainissement

05 61 50 99 00

Communauté des Communes CCLA

05 61 50 99 01

Microcrèche Le Cantounet

09 62 13 29 71

Relais Assistante Maternelle RAM

05 61 50 64 60

Servie Collecte des déchets CCLA

05 61 50 68 17

Déchèterie CCLA du mardi au samedi

05 61 50 68 17

Service d'aide à domicile SIASC

05 61 08 85 69

### Autres services

Assistante sociale Conseil Départemental

05 61 50 99 10

Service de Soins Infirmiers à Domicile SSIAD

05 61 50 61 47

Dépannage électricité

09 726 750 31

Dépannage gaz

0 810 131 333

Syndicat électricité SDEHG

05 34 31 15 00

Syndicat des eaux

05 34 66 71 20

Urgence assainissement 24H/24H - 7j/7j

0 811 902 903

Urgence dépannage eaux

05 61 81 30 76

## État civil

### MARIAGES

Marine LE RAY et Enzo VALDEZ, le 10 juin

Elsa REBOURS et Franck SARRUT, le 1 juillet

France CAPPIGNY et Robert ROMAN, le 5 août

Elodie SAUBOLLES et Emmanuel CANNOU, le 26 août

Lola LAMBERT et Olivier DAGUERRE, le 2 septembre

Marie Noëlle CAZAU et Tony BERNARD, le 23 septembre

Aurélie DORLÉANS et Fernando DE OLIVEIRA, le 4 novembre

Maryse PLANTON et René FRÉDIEN, le 2 décembre

### DÉCÈS

Célestine VIDAL REIG née BONNET, le 29 mai, 92 ans

Gisèle MICHAUD née PRADEL, le 9 juin, 79 ans

Noël GALINIER, le 15 juin, 61 ans

Jean-Yves DUMAS, le 22 juin, 56 ans

Francis NADAL, le 1 juillet, 94 ans

Gilbert CAZALS, le 5 juillet, 86 ans

Christian PEREIRA, le 1 juillet, 73 ans

Jacqueline FELTRIN née ANGELINI, le 13 juillet, 90 ans

Antoinette ROQUES née CAMPO, le 14 juillet, 67 ans

Vittorina ANGELINI née BONADEI, le 22 juillet, 87 ans

Agnès FLORIAN née DISSÉGNA, le 7 août, 92 ans

André BAREILLES, le 8 septembre, 56 ans

Pierre GOUDEAU, le 1 octobre, 87 ans

Monique DESCARPENTRIES née CAZALS, le 29 septembre, 62 ans

Marie-Jeanne BARDIÉ née CAPELLE, le 7 octobre, 96 ans

Guy MONLON, le 6 octobre, 83 ans

Monique VIOLON née MARTINEZ, 81 ans

### NAISSANCES

Manon MOISAN, le 11 mai

Adelyne DE JUANA DE SOUSA, le 9 mai

Maëna HOFSTETTER, le 30 mai

Coleen BATAILLE, le 30 mai

Margot CATTEAU LICCIONI, le 5 juin

Sha'Ynna SUZAN, le 8 juin

Math'Yss SUZAN, le 8 juin

Sylvain BORREDON, le 10 juin

Mayronn UTRERA CARVALHO, le 29 juin

Nelia SAVIGNOL, le 12 juillet

Louise RÉGALON, le 14 juillet

Anna PRADEL, le 2 août

Aaron MOUSTY, le 28 août

Shelby MOUSTY, le 28 août

Aaron FOUMAS, le 9 septembre

Mila PUJOL SEGUELA, le 11 septembre

Orianne VIRY SZYMANSKI, le 04 octobre

Camille BARRIER, le 16 octobre

Tempérance CANDILLE, le 18 octobre

Alice FAURÉ, le 20 novembre

## Nous contacter

### Mairie de Cintegabelle

Place Jacques PIC  
31550 Cintegabelle

05 61 08 90 97  
Fax 05 61 08 17 06

[www.mairie-cintegabelle.fr](http://www.mairie-cintegabelle.fr)  
[contact@mairie-cintegabelle.fr](mailto:contact@mairie-cintegabelle.fr)  
[www.facebook.com/cintegabelle](https://www.facebook.com/cintegabelle)

Ouverture au public  
lundi / mercredi / vendredi  
9 h - 12 h / 14 h - 18 h  
mardi / jeudi  
9 h - 12 h

Permanences administratives :  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois  
10 h - 12 h

# NE RESTEZ PAS *isolé!*

- plus de 65 ans
- en situation de handicap
- ou simplement vulnérable

**DECLAREZ VOUS  
ou une personne de  
votre entourage**

**CCAS de Cintegabelle**

**05 61 08 90 97**

**Le registre nominatif communal recense les personnes vulnérables. Il est activé en cas d'alerte liée à un risque tel que le froid, la canicule ou tout autre événement qui nécessite une prise en charge de personnes fragiles.**

**MAIRIE DE CINTEGABELLE**

Rédaction et conception réalisées par nos soins

[www.mairie-cintegabelle.fr](http://www.mairie-cintegabelle.fr)